

- Dis, tu n'as pas vu que des expérimentations
sur la circulation ont lieu en ce moment ?

SALAISE INFO n°145

3^{ÈME} TRIMESTRE 2023

Salaise





ÇA S'EST PASSÉ À SALAISE...

Les équipes du centre de loisirs ont investi les nouveaux espaces aménagés dans les écoles Picasso et Floréal pour proposer les activités estivales aux enfants en profitant au maximum des espaces verts attenants.

Au programme de l'été : camps, animations diverses, activités artistiques et manuelles, jeux à la ludothèque, lectures au parc avec la médiathèque... et même un barbecue avec Monsieur le maire. Les enfants étaient ravis et ont repris le chemin de l'école avec des souvenirs plein la tête.



3 QUESTIONS À GILLES VIAL, MAIRE DE SALAISE SUR SANNE

VOUS ÊTES NOMBREUX À NOUS INTERROGER SUR DIFFÉRENTS SUJETS.

JE PARTAGE AVEC VOUS LA RÉPONSE APPORTÉE À CERTAINES DE VOS PRÉOCCUPATIONS.

FRANCIS PENSE QUE LE PLAN DE CIRCULATION MIS EN PLACE CET ÉTÉ EN CENTRE-VILLAGE NE SERA PAS OU PEU MODIFIÉ ET QUE LA DÉCISION DE LA VILLE EST DÉJÀ ACTÉE. QU'EN EST-IL EXACTEMENT ?

Gilles Vial : Cela fait 10 ans que la commune s'est engagée dans la démocratie participative. La question des mobilités dans une commune concerne tout le monde. Les attentes sont différentes selon que l'on est riverain d'une voie, usager en voiture, à vélo, à pied ou à mobilité réduite.

Je souhaite impliquer le plus grand nombre de Salaisiens dans la concertation que nous organiserons pour le bilan de l'expérimentation. Expérimenter un changement, c'est s'autoriser à revenir en arrière si cela ne répond pas à nos objectifs.

Dès qu'on réalise des aménagements de voirie, le coût devient vite prohibitif. Expérimenter, ce n'est que tester à moindre coût, les évolutions possibles. Il est évident que des aménagements de certains carrefours devront être réalisés à l'issue de l'expérimentation si nous conservons les nouveaux sens de circulation.

SÉVERINE, À PROPOS DE LA MOBILITÉ EN CENTRE-VILLE, DEMANDE : « ET LES COMMERCES DU CENTRE, ON Y PENSE ? »

Gilles Vial : Bien sûr qu'on pense au développement et au maintien des commerces et services du centre.

Faire du parvis de l'Eglise, de la place Elsa Triolet un lieu de rencontre, ne pas supprimer de stationnements en centre-ville, augmenter la fréquentation des bâtiments publics en regroupant des services dans certains bâtiments et faire venir des activités nouvelles au centre-bourg (voir p. 4) dans les bâtiments libérés, c'est permettre à nos commerces de mieux fonctionner.

Bien sûr, la période de travaux n'est pas la plus facile, mais nous avons toujours maintenu l'accès aux commerces.

ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
DOSSIER :	
MOBILITÉS	p. 12
CULTURE	p. 15
ASSOCIATIONS	p. 20
EXPRESSION DES GROUPES	p. 23

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies : Ségolène Delavault, Laurent Pouget, Matéo Nabona (service communication de la ville), services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

JEAN S'INTERROGE SUR L'INACTION DES ÉLUS SALAISIEUX CONCERNANT LE BRUIT RÉGULIER PROVENANT D'UN BAR D'UNE ZONE COMMERCIALE AYANT DES ACTIVITÉS NOCTURNES.

Gilles Vial : Plusieurs administrés m'ont fait remonter ce problème. La première chose à faire en cas de tapage nocturne est de faire constater la nuisance en faisant appel à la gendarmerie.

Lorsque le bruit a pour origine une activité recevant du public et diffusant des sons amplifiés, le Code de l'environnement fixe des valeurs maximales et définit des sanctions pénales et administratives. Le maire peut faire constater les infractions par la réalisation de mesures sonométriques.

Or, dans le cas présent, l'établissement concerné est situé dans une zone d'activité privée et dans une commune limitrophe. Il convient donc de s'adresser au maire de la ville voisine pour qu'il intervienne.

édito



En cette rentrée 2023, Salaise continue à investir pour sa jeunesse.

Après la fermeture d'une classe de maternelle à l'école Picasso, nous avons obtenu l'ouverture d'une classe de grande section / Cours préparatoire (CP) à l'école Floréal. Cela permet d'avoir des effectifs raisonnables par classe dans nos écoles. Bravo aux parents pour leur mobilisation. La responsabilité de « fabriquer » des adultes ne peut être renvoyée à la responsabilité des seuls parents.

Depuis longtemps, la commune a fait le choix de ne pas limiter son action auprès des enfants aux seules compétences obligatoires d'une commune. Compétences obligatoires qui se résument à la prise en charge des conditions matérielles de l'enseignement maternelle et primaire (bâtiments, équipements, dépenses de fonctionnement). Le maintien d'une dotation généreuse de 48 € par élève, le soutien du sport à l'école, le financement de sorties scolaires, de spectacles scolaires, l'accueil des classes en médiathèque, à la ludothèque ... sont autant d'actions que nous portons chaque année pour accompagner la scolarité des enfants.

Cependant, le soutien à la parentalité ne se limite pas au seul accompagnement de la scolarité en classe élémentaire. À travers la crèche la Farandole, le relais des assistantes maternelles, la restauration et le périscolaire, le centre de loisirs et plus largement l'ensemble des actions auprès des jeunes, la commune participe aux côtés des familles et de l'éducation nationale à l'éducation et l'émancipation de nos jeunes.

En 2022, les dépenses affectées aux jeunes atteignent 3,2 millions d'euros sur un budget de fonctionnement d'environ 10,5 millions d'euros. Tandis que, pour le budget communal, on a ramené les dépenses de 2022 au niveau de celles de 2011, le budget consacré aux jeunes a, quant à lui, augmenté de 470 k€ (soit 17%) sur la période.

Bonne rentrée à tous.

Gilles VIAL,
Maire

ÉCOLE JOLIOT-CURIE

classe découverte autour des châteaux de la Loire



Du 9 au 12 mai 2023, les élèves de CM1-CM2 de l'école Joliot Curie sont partis pour une classe découverte dans le Loir et Cher, pour découvrir les châteaux de la Loire. Ils ont visité Chenonceau le premier jour. Le deuxième jour, c'était les jardins à la française de Villandry. L'après-midi, ils ont admiré la faune et la flore sur les bords de la Loire. Le troisième jour, le groupe s'est rendu au Clos Lucé où trois ateliers étaient prévus : la cuisine, le dessin et la musique. Ils ont aussi dessiné la Joconde.

L'après-midi, direction la maison de la BD

pour apprendre à dessiner. Les enfants ont terminé leur classe découverte par la visite de Chambord et le spectacle de rapaces et de chevaux !

« J'ai bien aimé visiter les jardins de Villandry »,
« Dans mon séjour, les moments que j'ai aimés sont les spectacles de chevaux et de rapaces. C'était TROP BIEN ! »

« J'ai aimé dessiner la Joconde » (Lana).

« J'ai aimé faire des batailles de claquettes » (Zyad).

A NOTER QUE LA PARTICIPATION DE LA VILLE AU VOYAGE DÉCOUVERTE SE MONTE À 9000 EUROS POUR LES 2 CLASSES.

SANTÉ

bientôt un centre de cardiologie au village

La problématique de la santé se traite à l'échelle du territoire. Après l'ouverture du centre de soins non programmé au Péage de Roussillon, réalisé grâce au travail

conjoint des communes de Sablons, Salaise, Péage de Roussillon et du député de la circonscription, l'arrivée prochaine d'un IRM à la clinique, c'est désormais un

centre de cardiologie qui va s'installer à Salaise.

Le projet avance puisqu'au mois d'août le maire Gilles VIAL a signé avec le Docteur JAMAL le bail pour accueillir prochainement au centre village, dans les anciens locaux de la ludothèque, le centre de cardiologie « CardioParc ». Après une période de travaux d'aménagement, le centre devrait ouvrir en fin d'année ou en tout début d'année 2024.

En parallèle, des réflexions sont menées pour continuer à enrichir l'offre de santé sur le territoire.



RENTRÉE SCOLAIRE

une classe mixte grande section / CP

LISTES DES ENSEIGNANT(E)S PAR ÉCOLE :

Maternelle Joliot Curie :
Aurore Thénégal (directrice)
Charlotte Chaumat
Magali Drevon

Élémentaire Joliot Curie :
Auréli Huet (directrice)
Solène Blassenac
Vanessa Bouteillon
Anna Bruyère
Julie Malecki

Maternelle Picasso :
Mélissa Gauchier (Directrice)
Naoual Jamai
Sarah Vincent

Élémentaire Floréal :
Thibaud Valla (directeur)
Laetitia Alcalá
Manon Bozon
Amandine Brugière
Florence Chioso
Elodie Drouet
Isabelle Garde
Fabienne Roche

Fin juin, l'inspecteur d'académie a annoncé la fermeture d'une classe à l'école Picasso, refusant de revenir sur les chiffres qu'il avait estimés en 2022. Cependant, afin d'éviter de surcharger les classes de l'école maternelle et pour pallier également le problème d'effectifs de l'école élémentaire, l'ouverture d'une classe mixte double niveau grande section / Cours préparatoire (CP) a été actée à l'école Floréal.

Beaucoup de classes mêlent âges et niveaux des élèves. Les enseignants connaissent bien ce fonctionnement et savent gérer parfaitement cette hétérogénéité. La classe de Grande section/CP favorise un parcours cohérent et continu de l'école maternelle au cycle 2, qui est primordial dans l'acquisition des apprentissages fondamentaux. Cela encourage davantage l'autonomie et l'entraide entre élèves.

Les besoins de chaque niveau seront pris en compte, notamment en terme d'organisation spatiale et pédagogique. Une ATSEM sera présente tous les matins pour accompagner les enfants de Grande section dans des temps d'apprentissage et de vie quotidienne.

Le bien-être des enfants dans la période d'apprentissage est une priorité pour les élus salaisiens. Travailler dans un cadre agréable est essentiel. C'est pourquoi chaque année, de nombreux travaux sont effectués dans les locaux scolaires. Les services techniques municipaux et les



entreprises profitent de l'été et des vacances pour aménager et entretenir les bâtiments.

D'autre part, afin de pallier le coût de la rentrée scolaire pour les familles, la ville prend en charge les fournitures scolaires pour les élèves (48€ par enfant). C'est une démarche historique, pour des questions d'équité. Cahiers, crayons, stylos, manuels sont ainsi financés par la commune, tout comme les abonnements, l'achat du papier, les photocopies, la bibliothèque de classe, les activités d'éveil. A cela s'ajoutent une aide pour les classes transplantées et les projets pédagogiques en lien avec la culture, le sport, l'environnement, à hauteur de 30 000€.

Pour l'école privée, la contribution obligatoire est quant à elle calculée selon le ratio des dépenses des écoles publiques par rapport au nombre d'élèves ce qui représente un montant de 549,31€ par élève salaisien reversée à l'école privée soit 29 113.31 € au total (53 élèves).



Fin août, le Maire, Gilles Vial et l'élue en charge des affaires scolaires, Michèle Sarrazin ont fait le tour des écoles avec le responsable des services techniques Denis Brameret pour s'assurer que les élèves soient accueillis dans les meilleures conditions le jour de la rentrée.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

une borne de recharge au village

CET ÉTÉ, L'ÉQUIPE DES ÉLECTRICIENS DE LA VILLE A INSTALLÉ UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES.

Depuis août, deux prises et emplacements de recharge de véhicules électriques sont à disposition sur le parking de la mairie de Salaise sur Sanne. La borne de recharge est reliée au réseau du Pôle enfance et bénéficie de l'énergie

verte produite par les panneaux photovoltaïques situés sur le bâtiment.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

Pour en bénéficier, vous pouvez créer votre compte sur <https://www.chargepoint.com> ou téléchargez l'application Chargepoint : l'utilisation se fera grâce à un badge ou directement à l'aide de votre smartphone.

Le tarif fixé par la mairie est de :

- 0,30 € le kWh (Attention, une pénalité sera appliquée si votre véhicule occupe la borne plus de 10 minutes après la fin de sa charge).
- Un abonnement sera proposé pour les utilisateurs réguliers ayant besoin de 250 kWh/mois.



ESPACE JEU

la ludothèque prépare sa biennale



C'est un rendez-vous inscrit sur les calendriers des salaisiens : la ludothèque prépare d'ores et déjà sa Fête du jeu qui aura lieu les 18 et 19 novembre 2023.

Durant la semaine, la ludothèque se délocalise au foyer pour accueillir sur place les structures du territoire et pendant le week-end les familles. Le foyer devient une grande aire de jeux pour tous les âges avec de nombreuses animations et des espaces de jeux aménagés (chantier, dinette restaurant...) à la disposition des joueurs. Le partenaire habituel des jeux du Kdor animera des jeux de règles ainsi qu'un espace game et un stand de vente.

D'autres intervenants et des nouveautés seront au programme pour un événement reconnu sur le territoire.

Le but de la manifestation est d'aller au plus près des familles et des habitués de la ludothèque, mais aussi de ceux qui n'ont pas l'habitude ou l'idée d'aller à la ludothèque. C'est aussi l'opportunité de créer des rencontres et de faire vivre la commune et le territoire à travers les jeux.



Infos pratiques

Samedi 18 et dimanche 19 novembre de 10h à 18h. Entrée libre

EMPLOI

recensement des Salaisiens

A L'OCCASION DU PROCHAIN RECENSEMENT DE LA POPULATION QUI SE DÉROULERA DU JEUDI 18 JANVIER AU SAMEDI 17 FÉVRIER 2024, LA VILLE DE SALAISE-SUR-SANNE RECHERCHE 9 AGENTS RECENSEURS. VOUS POUVEZ POSTULER JUSQU'AU 17 NOVEMBRE.

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les communes,

le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être

pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.

Le recensement de la population est effectué par des agents recenseurs recrutés par la commune. Pour être agent recenseur, il est recommandé d'avoir le sens du contact et de la discrétion. Les personnes intéressées peuvent postuler jusqu'au 17 novembre en adressant leur candidature (CV + lettre de motivation) auprès du service Ressources Humaines de la Mairie.



Modification du Plan Local d'Urbanisme de Salaise : DONNEZ VOTRE AVIS !

Le Plan Local d'Urbanisme de Salaise sur Sanne fait l'objet de modifications sur les points suivants :

- Redéfinir les règles relatives à la mixité sociale dans les zones U et AU
- Redéfinir les zones d'implantation des commerces dans le cadre d'une mise en compatibilité avec le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) du SCoT des Rives du Rhône
- Actualiser la liste des emplacements réservés au regard des acquisitions réalisées par la commune
- Adapter les orientations d'aménagement et de programmation « Montain » et « Les Fontanes »

Vous pouvez le consulter **jusqu'au 11 octobre en Mairie** aux heures d'ouverture habituelles (les documents et un registre pour formuler d'éventuelles observations sont à disposition à l'accueil) ou sur le site internet de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, où vous pouvez aussi formuler vos observations : www.entre-bievreethrone.fr

JEUNES ÉLUS

élections du 7^{ème} Conseil Municipal d'Enfants

LE 19 OCTOBRE 2023, LES ENFANTS SALAISIEUS DES CE2, CM1 ET CM2 SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES DE SALAISE, VONT ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME).

Cette assemblée permet aux enfants de mieux connaître leur commune, de faire entendre leur point de vue d'enfant, de défendre leurs convictions et d'écouter celles des autres afin d'élaborer ensemble les projets qui leur tiennent à cœur.

Concrètement, le CME, c'est 27 enfants élus qui réalisent des projets citoyens. Ils sont répartis en commissions de travail, suivant leurs centres d'intérêts. Elles se réunissent régulièrement pendant la durée de leur mandat de 2 ans. Ils sont amenés à présenter leurs projets aux élus du Conseil municipal adulte attentifs à la démarche des enfants

Tous les élèves des CM1 et CM2 habitant Salaise sur Sanne peuvent être candidats. Pour être candidat, chaque enfant doit déclarer sa candidature en septembre auprès de son enseignant, sa directrice ou encore auprès de Marie-Eve Teissonnière, l'animatrice du CME. Une déclaration de candidature papier est disponible dans



les écoles, le centre de loisirs et en mairie.

De nombreuses réalisations ont vu le jour suite aux travaux des jeunes élus. On peut citer l'arbre à livres devant le foyer Laurent Bouvier, l'hôtel à insectes, le projet « petits pas » aux abords de l'école Joliot-Curie, le nettoyage de la Sanne au printemps, des collectes pour des associations caritatives, le soutien au refuge de Gerbey... et bien d'autres encore.

Donner la parole aux enfants, leur permettre de mener des actions fait partie de la démarche de « démocratie participative ».

RÉINDUSTRIALISATION

les élus favorables à la création de l'atelier paracétamol

UNE FERME PHOTOVOLTAÏQUE

Concernant le potentiel de production électrique décarbonée sur des terrains communaux, la commune a identifié avec Solarhona (filiale de la CNR) deux sites : au sud de la déchetterie et l'ancien motocross à l'est de la zone des Nèves. Il apparaît envisageable d'y réaliser une ferme photovoltaïque.

Des études sont en cours pour étudier la faisabilité des projets.

FIN JUIN, LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉMIS UN AVIS FAVORABLE POUR LA CRÉATION DE L'ATELIER DE PARACÉTAMOL PORTÉ PAR L'ENTREPRISE NOVACYL (GROUPE SEQENS)

Pour rappel, en 2008 le groupe de chimie Rhodia avait fermé son unité de production de paracétamol à Salaise. Cette unité était la dernière d'Europe à produire du paracétamol, l'anti-douleur le plus vendu au monde. Les élus locaux de l'époque, les salariés et les citoyens s'étaient émus et indignés contre cette décision industrielle et avaient alerté l'Etat sur les risques

liés à cet abandon de souveraineté. Le gouvernement de l'époque n'avait pas souhaité intervenir, ni pour soutenir cette activité stratégique, ni même pour la sauvegarde des emplois.

La crise Covid a montré d'autres effets pervers de la désindustrialisation française : rupture des chaînes d'approvisionnement, vulnérabilité et dépendance...

Le projet porté par Seqens prévoit une production de paracétamol de 15 000 tonnes par an, soit la moitié des besoins européens.

S'il soutient fortement le projet, le conseil municipal

reste néanmoins attentif aux atteintes sur l'environnement et demande à la DREAL de maintenir les moyens liés au contrôle des industries, et notamment de suivre les rejets en sortie de la station d'épuration.

Dans le cadre de la réindustrialisation, la ville soutient également le fait que la plateforme de Roussillon et la zone industrialo-portuaire Inspira soient candidates ensemble à une reconnaissance comme projet d'intérêt national majeur pour la souveraineté nationale et la transition écologique.

EMPLOI

paroles de jeunes

CHAQUE ANNÉE, LA VILLE DE SALAISE SUR SANNE ACCUEILLE UNE TRENTAINE DE JEUNES POUR DES EMPLOIS TEMPORAIRES VACANCES (ETV). REMPLACEMENT D'AGENTS EN CONGÉS, RENFORT POUR LE SERVICE, LES RAISONS DE LEUR EMBAUCHE SONT MULTIPLES ET OFFRENT SOUVENT AUX JEUNES LA POSSIBILITÉ DE DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL TOUT EN LEUR PROCURANT UN PREMIER SALAIRE.

RENCONTRE AVEC PLUSIEURS « ETV » DE L'ÉTÉ...

ANNA

Salaisienne, 18 ans inscrite en licence de philosophie. ETV au service ressources humaines



« C'est mon 1^{er} job d'été et donc ma première expérience. Avant j'avais fait du soutien scolaire mais c'est la première fois que je travaille en communauté. J'ai appris à me servir du matériel de bureautique, notamment des imprimantes de la mairie. »

HUGO

Salaisien, 18 ans, prépare un bac technologique en informatique. ETV au service urbanisme



« C'est mon 1^{er} travail d'été, ça me permet de découvrir le monde du travail, le secrétariat et les archives. »

SIMON

Salaisien, 18 ans. Va rentrer dans l'armée. ETV aux services techniques



« J'ai fait un petit job avant mais c'est la 1^{ère} année que je travaille. J'aime le travail en extérieur et ça m'a appris le travail en équipe. »

ELONA

Salaisienne, 18 ans Etudiante en bachelor marketing de luxe ETV au CCAS



« J'ai travaillé avant en intérim et chez Mac-Do, mais c'est la 1^{ère} fois dans les bureaux. Je ne me suis pas ennuyée une seule fois. J'ai découvert plein de choses : les téléphones, le portage de repas...et qu'il fallait faire preuve de beaucoup d'écoute, de patience et d'empathie. Ça change l'image du fonctionnaire. »

LOU

18 ans, Roussillonnaise. Etudiante en Sciences de l'éducation. ETV au service enfance



« J'ai déjà travaillé pour la mairie aux vacances de Pâques pendant 1 semaine. J'ai demandé le service enfance parce que plus tard, j'aimerais bien devenir enseignante. J'ai toujours été avec des enfants. Au sport, je m'occupais des enfants. Ça m'apporte une expérience professionnelle pour le CV plus tard. Ça m'a servi pour mon dossier pour l'école, comme j'ai mon BAFA, ça aide. Et puis je peux transmettre ma passion du sport aux enfants. »

Rappel :
BRUITS DE VOISINAGE
ET TAPAGE NOCTURNE

Travaux de bricolage et de jardinage : les outils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas de tapage nocturne : contactez la gendarmerie en composant le 17.

SERVICE MUNICIPAL DE COUTURE

retour sur la biennale au Prieuré

Après deux éditions reportées suite aux différents événements sanitaires, l'atelier couture municipal a présenté sa biennale dans l'écrin du Prieuré les 10 et 11 Juin 2023.

Quatre années de travail, de créations, d'échanges, de doutes, de volonté ont permis d'organiser une exposition exceptionnelle faite de pièces uniques, en mettant l'accent sur le recyclage de différents matériaux et vêtements ou accessoires afin d'allier la durabilité et l'art.

L'idée innovante de proposer un baptême de couture lors d'un atelier éphémère a été un succès. Cela a permis aux participants de découvrir la couture et la machine à coudre à travers la confection d'un porte-cartes.

Des temps de déambulations, des créations, où les modèles défilaient au milieu du public, ont sans aucun doute ajouté une touche dynamique et interactive à l'exposition. Les spectateurs ont pu apprécier davantage les tenues portées et en mouvement.



d'exposition ont été une réussite grâce au bénévolat des adhérentes tout au long de la semaine et du week-end, ainsi qu'au travail des différents services municipaux.



Cette année, l'atelier couture municipal fête ses 50 ans !

En offrant une opportunité aux Salaisiens de se rencontrer, d'échanger des idées, de partager autour de la couture, l'atelier municipal a réussi à créer un tissu social fort et durable.

Nul doute que cet espace où l'art, l'apprentissage et l'esprit communautaire se rencontrent et s'épanouissent, traversera les 50 prochaines années au rythme de belles expositions.

Durant la semaine, les enfants du service municipal enfance ont pu participer à un atelier tout en découvrant l'exposition, comme un petit groupe de personnes de l'EHPAD de St Rambert d'Albon et leur accompagnatrice, Martine Escomel.

Avec plus de 300 entrées, ces deux jours



ENVIRONNEMENT

stop aux déchets sauvages



Dans les bois, dans les vergers ou devant... la déchetterie, les incivilités et dépôts sauvages se multiplient. Ces nuisances impactent les habitants, l'environnement (pollution des sols, de l'air, des cours d'eau et des nappes phréatiques) et la santé publique (contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants). Ils ont

également un coût pour la collectivité.

Une plainte de la ville est systématiquement déposée quand le dépôt est situé sur un terrain municipal. Pour les terrains privés, il est fortement conseillé aux propriétaires de faire de même.

Grâce au travail de la Police Municipale, les responsables de ces dépôts sont parfois identifiés. Cela a été le cas cet été. Des procédures administratives et pénales sont systématiquement engagées par la mairie. La procédure pénale prévoit une amende de 68 € à 1500 €, la procédure administrative de 1 500 € à 150 000 € d'amende.

Pour rappel :

Pour les particuliers, une déchetterie est à votre disposition à Salaise sur Sanne,
Pour les professionnels, deux déchetteries se trouvent à Sablons et Beaurepaire

Toutes les infos avec les horaires d'ouverture :
<https://www.entre-bievreethrone.fr>

SÉCURITÉ CIVILE

des mesures face à la canicule



Les communes sont en première ligne pour protéger les populations de la chaleur et Salaise ne fait pas exception. Dans le cadre des mesures de prévention et les bonnes pratiques à adopter, la ville a œuvré dans différents domaines, allant de la communication à la mise à l'abri de personnes vulnérables.

Un registre municipal est en place pour identifier les personnes âgées et/ou handicapées. Ce registre trop peu utilisé est pourtant essentiel à des fins d'alerte et de protection.

Des actions ont été menées au mois d'août avec des appels téléphoniques par le CCAS auprès des aînés de la commune, notamment les habitants abonnés au service de téléalarme. Des retours ont été faits également par l'entreprise de portage de repas à domicile.

Le club de l'amitié a été invité à se mettre au frais en mairie pour partager des moments conviviaux autour de jeux de société, d'eau fraîche et d'un goûter.

Concernant le centre de loisirs, les enfants ont été rassemblés pour jouer au frais et au calme dans le réfectoire du restaurant scolaire qui est climatisé. Un mini-camp a été annulé pour éviter d'exposer les jeunes aux trop fortes températures.

CONSTATATIONS DE LA
POLICE MUNICIPALEJuin 2023 : 9 contrôles
effectués sur la commune

2 véhicules contrôlés en excès de vitesse, 1 infraction relevée pour usage du téléphone.

À noter que les contrôles ont été réalisés sur les différents axes de la commune dont les rues : du 19 mars, Richard Wagner, de Bramafan, Louis Saillant, de La Rebatière et Vaillant Couturier.

RAPPEL : UNE FOIS LE PROCÈS VERBAL DRESSÉ PAR LA POLICE MUNICIPALE, IL EST CENTRALISÉ À L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS À RENNES. IL N'Y A AUCUN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DES ÉLUS

URBANISME

Le centre bourg se façonne un nouveau visage

Les travaux de redynamisation du centre-bourg avancent au rythme annoncé. Cet été, les travaux ont débuté avec la réfection des parkings derrière la médiathèque et les voiries le long de l'église.

Après la pause estivale, les travaux ont repris à la rentrée avec notamment la désimper-méabilisation de la place, ce qui va permettre de lutter contre les îlots de chaleur. Une cuve d'une capacité de 50 000 litres va être enterrée place Elsa Triolet à l'automne, afin de récupérer les eaux de toiture de l'église. Des variétés de plantes plus résistantes aux sécheresses et moins gourmandes en eau seront choisies pour les massifs et jardinières. Le projet privilégie la qualité paysagère et environnementale du lieu.



associative pour faire vivre cet espace tout au long de l'année.

La transformation sera axée sur l'aspect piétonnier et végétalisé, propice à la détente, la rencontre, tout en renforçant l'attractivité du centre, des activités et des commerces.

Une réunion publique de présentation des travaux avait été initiée par le service urbanisme de la ville suivie d'une permanence à la salle des midinettes pour les riverains. Les habitants ont eu la possibilité de poser des questions et de revenir sur les projets d'aménagement envisagés.

COMMERCES ET REDYNAMISATION DU CENTRE VILLAGE

La redynamisation passe par l'implication de tous les acteurs, à l'image des commerces qui ont un rôle important dans la vie du centre bourg.

Le Curieux K'Fée a repris des services publics postaux (retraits de recommandés, colis...) et depuis 2022 propose des animations aux Salaisiens et habitants de l'agglomération (café littéraire, ateliers manuels et artistiques, développement personnel...).

Des initiatives à saluer et à encourager.



Le souhait est certes de mettre en valeur le centre village, d'améliorer la qualité de vie par la re-végétalisation de l'espace public mais aussi d'apporter un cadre agréable aux habitants. Cela passe également par le soutien aux activités qui souhaitent s'implanter au cœur de Salaise.

L'aspect paysager fait partie intégrante du projet puisqu'un théâtre de verdure sera aménagé en contre-bas de l'église. Ce nouvel espace permettra d'animer la place et d'accueillir des événements ponctuels de tous genres. Les associations sont d'ailleurs invitées à proposer leurs idées au service culturel – vie



UN PARKING PROVISoire

Des places de parking d'appoint supplémentaires ont été réalisées en septembre au carrefour, facilitant l'accès aux activités du centre bourg. Elles seront prochainement mises à disposition.



MOBILITÉS

favoriser les modes doux

LA VILLE A MIS EN PLACE DEUX EXPÉRIMENTATIONS DE JUILLET 2023 À JUIN 2024, POUR FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES ET ÉVITER LE TRAFIC DE TRANSIT (VÉHICULES QUI NE FONT QUE PASSER) AU CENTRE BOURG.



La 1^{ère} zone d'expérimentation concerne le secteur du collège / des écoles Picasso-Floréal (Rues concernées : Rue Edouard Aubert / Rue Clos Decoeur / Rue Auguste Delaune). La 2^{ème} zone concerne le secteur du centre bourg (Rues concernées : Rue Danielle Casanova - Rue Avit Nicolas - Rue des Fontanes). Le détail avait été présenté dans le Salaise Info n°144 du mois de juin dernier et lors d'une réunion publique.

À l'issue de l'expérimentation, une étude sera faite pour voir si les modifications seront pérennisées ou pas. Un formulaire est mis en place sur le site internet de la ville pour recueillir les remarques constructives, positives ou négatives, dans le but d'améliorer les mobilités à Salaise.

Ces expérimentations donnent aussi l'opportunité à chacun d'essayer de laisser la voiture au garage pour les courts trajets, pour accompagner les enfants à l'école par exemple, ou du moins réduire l'usage de la voiture individuelle lors des trajets quotidiens. Changer nos pratiques n'est pas chose facile. Pourtant, des alternatives à la voiture individuelle existent. Mais il faudrait envisager chaque trajet comme une opportunité.

Depuis plusieurs années, la mobilité douce est au cœur de la démarche de transition de la ville. Son développement implique l'aménagement des voies pour des trajets sécurisés. Au fur et à mesure, chaque projet de réfection de rues est accompagnée d'une réflexion des élus et des services sur la possibilité et l'opportunité de renforcement de zones sécurisées.

Tout le monde est conscient des avantages que procure un déplacement réalisé autrement que seul, au volant d'une voiture. Que ce soit à pied, à vélo, en trottinette, en bus ou en covoiturant, chaque trajet permet de réduire son impact sur l'environnement et procure des bienfaits pour la santé en pratiquant un exercice physique.

Une carte des temps moyens de parcours à pied entre différents lieux de la commune a été diffusée aux

parents d'élèves (elle est également disponible sur le site internet de la ville). Elle met en évidence les temps de parcours quotidiens.

SE DÉPLACER À PIED OU À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Si l'aménagement de voies est important, il ne peut être réalisé partout. Il est important de rappeler également que le port d'équipements de protection pour les trottinettes ou le vélo, dont le casque, est fondamental ! La sécurité passe aussi par le partage de la voie avec les automobilistes qui doivent respecter les limitations de vitesse. Certains secteurs et rues sont limités à 30 km/h ou en zones 30 pour une cohabitation entre les différentes mobilités.

UNE PAGE DÉDIÉE POUR MIEUX COMPRENDRE LES EXPÉRIMENTATIONS

Les expérimentations sont le résultat d'études menées en 2021 par le cabinet Via Comméa sur les déplacements des salaisiens afin d'en analyser la fréquentation, l'impact et les motivations. Les résultats de cette étude ont été présentés en conseil municipal et une concertation a eu lieu, notamment via un questionnaire distribué aux membres du conseil municipal. Une réunion publique pour présenter le projet a eu lieu au printemps.

Il est constaté une utilisation massive de la voiture pour se déplacer (89%) du fait notamment :

- De l'offre généreuse en terme de stationnements favorisant les déplacements en voiture
- De plusieurs trafics de transit pour éviter la N7 saturée. L'itinéraire de transit le plus fréquenté est celui traversant le centre ville depuis le giratoire Avit Nicolas / 11 nov. 1918 / 19 mars 1962 jusqu'à la route de Chanas. Il emprunte la rue Delaune dans un sens, et l'avenue du collège dans l'autre sens.
- De l'augmentation du nombre de logements de l'ordre de +37% en 20 ans

Autre constat : un manque d'aménagements pour favoriser les modes doux : insuffisance de largeur de trottoir voire absence de trottoir.

Enfin, malgré des embouteillages observés au niveau des feux tricolores rue Avit Nicolas, ces derniers ont un rôle essentiel pour limiter le débit de trafic de transit.

Suite à l'étude, il a été proposé de lancer les deux expérimentations en cours actuellement. Elles devaient commencer fin août mais pour des raisons techniques liées au fonctionnement de l'entreprise de marquage au sol, elles ont débuté en juillet.

Un formulaire pour recueillir les réactions et les avis est en ligne sur le site internet. Les réponses sont apportées au fur et à mesure.

MOBILITÉS DOUCES

Entretien avec Gilles Vial

LES EXPÉRIMENTATIONS ROUTIÈRES À SALAISE SUSCITENT DE NOMBREUX QUESTIONNEMENTS. RENCONTRE AVEC GILLES VIAL, MAIRE, AU SUJET DE LA MOBILITÉ AU SEIN DE LA COMMUNE.

SALAISE INFO : POUVEZ-VOUS REVENIR SUR LES OBJECTIFS QUE VOUS AVEZ EN MODIFIANT LA CIRCULATION ?

Bien sûr, l'étude de circulation réalisée à Salaise sur Sanne par un bureau d'études en 2021 fait le constat d'une utilisation massive de la voiture (89 %) pour se déplacer.

Le premier objectif vise à favoriser les mobilités douces sur les déplacements en voiture notamment pour rejoindre les équipements publics scolaires sportif et culturels. Un autre objectif vise à contraindre le trafic de transit (traversées de la commune par des non salaisiens). Enfin, nous souhaitons apaiser les déplacements et atténuer l'augmentation continue du trafic automobile que nous subissons.

SALAISE INFO : VOUS SOUHAITEZ RECUEILLIR LES AVIS DES USAGERS, COMMENT VOYEZ-VOUS CELA ?

Avant d'envisager des travaux définitifs, chacun doit pouvoir s'exprimer dans la courtoisie, le respect et l'écoute.. A l'issue, les décisions que nous prendrons, seront nécessairement un compromis qui engagera la commune financièrement.

A ce jour, nous n'avons pas encore défini les modalités de concertation. Je pense qu'il faut envisager un format adapté au sujet. Valérie BONO, élue en charge de la démocratie participative doit nous faire des propositions. Je pense qu'on expliquera la démarche dans un prochain Salaise Info.

SALAISE INFO : VOUS ÉVOQUEZ DES TRAVAUX À RÉALISER À L'ISSUE DE LA CONCERTATION, À QUOI PENSEZ-VOUS ?

Concernant la première expérimentation, dans le secteur du collège et des écoles Picasso/Floréal, à l'issue de la concertation, il est possible d'envisager d'inverser les deux sens uniques quitte à prolonger l'expérimentation.

Si on souhaite conserver le dispositif il faudra :

- Sur le bas de la rue Clos de Cœur : il n'était pas possible de mettre en place en phase expérimentale une borne rétractable. Cela peut être envisagé en mode permanent.
- Sur le carrefour Delaune/Aubert/La Bruyère : la commune a acquis et démolit une maison afin d'améliorer la desserte de l'impasse de La Bruyère. Les travaux seront réalisés à l'issue de l'expérimentation afin que l'aménagement corresponde aux usages.
- Sur la rue Edouard Aubert : les riverains ont exprimé la crainte que la mise en sens unique transforme cette voie en « autoroute » où les vitesses seraient excessives. L'expérimentation et les comptages doivent permettre de mesurer le comportement réel. Nous verrons au bilan si des aménagements sont nécessaires pour la sécurisation des bandes cyclables.
- Améliorer le fonctionnement du carrefour de la Croix du Rhin. A ce jour, les techniciens ont deux propositions : mettre en place des dispositifs pour ralentir d'avantage la vitesse sur la RD. Réglementairement, il est possible de modifier le ralentisseur. L'autre solution consisterait à mettre en place un feu tricolore. Aujourd'hui il est possible de mettre un dispositif de feu intelligent qui fait passer au rouge les personnes qui ne



respecte pas la limitation de vitesse autorisée.

SALAISE INFO : ET QUE PENSEZ-VOUS DE LA DEMANDE DES RIVERAINS DE METTRE EN ZONE 30 L'ENSEMBLE DE LA RUE DELAUNE ?

J'attends beaucoup de la concertation sur ce point. Comme je l'ai déjà dit, régler la circulation c'est arbitrer entre les différents enjeux et intérêts.

- Mettre toute la rue en zone 30 implique d'autoriser les vélos à contre sens. La largeur de la chaussée fait qu'il manque par endroit de la largeur pour matérialiser une bande cyclable. Cela peut donc nécessiter de retoucher la largeur des trottoirs et peut-être supprimer des places de stationnement sur la chaussée.

SALAISE INFO : ET CONCERNANT LA DEUXIÈME EXPÉRI-MENTATION EN CENTRE BOURG ?

Sur le changement du sens de circulation de la partie haute de rue Danièle Casanova et le double sens pour les vélos rue Avit Nicols, il s'agit d'une proposition du cabinet Via Comméa pour laquelle j'étais réservé du début.

Si nous comprenions bien l'intérêt pour développer les modes doux de mettre Casanova dans le sens de la montée, j'aurais

LES AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉ DOUCE

- L'ensemble des Cités est limitée à 30 km/h
 - Un marquage au sol est visible rue Castaing et rue Ampère
 - L'extrémité sud de la rue Chardonnet (en impasse) côté école est en sens interdit sauf riverains. Il est donc interdit d'accompagner en voiture les enfants pour les déposer devant l'entrée de l'école.
 - Un marquage au sol a été fait sur toute la longueur de l'impasse du Renivet.
 - La rue Louis Saillant a été aménagée pour les mobilités douces
 - Les bords de Sanne sont aménagés en partie en mobilité douce
 - La rue Avit Nicolas est limitée à 30 km /h
 - Les aménagements de la rue Edouard Aubert sont en période de test.
 - La partie haute de la rue Avit Nicolas est à contre sens cycliste (test)
 - La rue clos Decœur est en impasse piétonne (test)
- D'autres aménagements sont à l'étude.

voulu mettre Avit Nicolas dans le sens de la descente pour compenser. Le Cabinet nous a fait remarquer que l'aménagement du carrefour Casanova/Fontanes ne permettrait pas de répondre au besoin de tourner à gauche en haut de Casanova si nous captions tous le flux Avit Nicolas. C'est imparable !

En outre, comment favoriser le vélo au lieu de la voiture si en temps, il est toujours plus rapide de faire le trajet en voiture. Deux agents venant à la mairie se sont suivis rue des Fontanes. Le premier sur un vélo électrique est passé par Avit Nicolas pendant que l'autre faisait le tour en voiture. Bilan : le vélo devient plus rapide dans le sens de la descente. C'est donc que la proposition du spécialiste est justifiée pour remplir cet objectif de favoriser les modes doux.

SALAISE INFO : QUE FAIRE À L'ISSUE DE L'EXPÉRIMENTATION ?

Dans tous les cas je pense qu'un aménagement complet du carrefour Casanova/Nicolas/Picasso et des voies sur une vingtaine de mètres sera nécessaire. L'étude de circulation évoque la création d'une zone de rencontre à 20 km/h autour de l'école St Juste. Le maintien du stationnement dans le carrefour, les trottoirs devant l'école. Étudions toutes les pistes !

Par exemple, concernant la montée Avit Nicolas, il convient d'autoriser Avit Nicolas en double sens avec une circulation alternée dans le rétrécissement de la partie basse (celle qui serait en zone de rencontre).

Dans l'hypothèse où nous ferions le choix de maintenir Casanova en sens montée. Faut-il aménager le carrefour Casanova/Fontanes ou le bilan de l'expérimentation permet-il de voir qu'au final le carrefour convient.

SALAISE INFO : MERCI POUR CES EXPLICATIONS DE LA DÉMARCHE ET L'AMORCE DE PISTES POUR AMÉLIORER LES USAGES. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE CE QUE VOUS ENVISAGEZ D'AUTRE POUR LA MOBILITÉ DOUCE SUR LA COMMUNE.

Avec plaisir !

D'abord, pour permettre de développer le report de la voiture vers des mobilités douces, il faut améliorer le temps de trajet du vélo sur la voiture et sécuriser le trajet et le stationnement des vélos.

Je ne suis pas favorable à la multiplication à outrance des contraintes sur l'usage de la voiture. J'ai demandé aux services d'écarter le stationnement payant comme solution pour limiter l'usage de la voiture. Mais si nous ne faisons rien aujourd'hui c'est peut-être une contrainte qui s'imposera sur les prochaines décennies.

Ensuite, nous allons expérimenter sur la commune une mesure autorisée par le code de la route depuis 2012. Autoriser le « Cédez-le-passage cycliste au feu » avec la signalisation M12 (voir encadré).

Enfin, dans le cadre du projet de territoire, nous avons redéfini à la communauté de communes ce qui est à la charge d'EBER de ce qui relève des communes en termes d'aménagement cyclable. Sur Salaise, EBER doit avant la fin du mandat réaliser un aménagement cyclable Nord / Sud le long ou parallèle à la nationale. Il permettra depuis les cités de rejoindre Green 7 de manière sécurisée.

Pour ce qui concerne la commune, nous inscrivons au budget 2024, l'aménagement cyclable sur les rues du 11 Novembre et Renivet. Deux défis techniques sur ces trajets, le passage sur le Pont de l'autoroute et le carrefour Renivet-Jean Grandel / 11 novembre. L'aménagement de la rue du 19 mars, sera réalisé ensuite.

SALAISE INFO : VOUS AVEZ ÉVOQUÉ LA NATIONALE 7 À PROPOS DE L'AMÉNAGEMENT CYCLABLE QUE DOIT RÉALISER EBER. QUE FAIRE POUR AMÉLIORER LE TRAFIC SUR LA RN 7 ?

La dernière étude de trafic RN 7 date de 2019. Elle esquisse des solutions d'aménagement sur toute la traversée d'EBER. Le coût global est énorme et a effrayé bon nombre d'élus. Je suis satisfait de la position d'EBER d'aménager un itinéraire cyclable sécurisé sur l'axe Nord-Sud. C'est une première étape. En termes de circulation, le point noir de la Nationale 7 c'est le rond-point de Chanas. Cependant, pour la direction des routes, le temps d'attente est considéré comme acceptable. Le projet de demi échangeur sur l'A7, à Saint-Rambert d'Albon, est envisagé à horizon 2027. Les études montrent un effet positif sur le trafic du rond-point de Chanas.

Au niveau du SCOT, plus encore que la congestion de la RN 7 à certaines heures, limiter la circulation dans Sablons et sur le Pont de Serrière constitue une priorité. La solution rappelée dans le document du SCOT, c'est la réalisation d'un nouveau pont au niveau d'Andance/Andancette qui permettrait de relier la montée des Barges en rive droite à la RN 7.

SALAISE INFO : TOUJOURS AU NIVEAU DE LA CIRCULATION SUR LA RN 7, LA PLATEFORME CHIMIQUE, LES ZONES COMMERCIALES ET INSPIRA SE DÉVELOPPENT. COMMENT CONCILIER CELA AVEC LES PROBLÈMES DE CIRCULATION ?

Concernant la plateforme chimique et Inspira, ces zones peuvent se développer car l'approvisionnement et/ou les expéditions peuvent se faire par un mode de transport massifié (fleuve, fer ou Pipeline). Bien sûr, il y a toujours, un impact sur le trafic routier. S'agissant du projet Inspira, le développement implique la réalisation d'un barreau de liaison entre la route Sablons au niveau de la déchetterie professionnelle et le rond-point RD4/RD51 dans Inspira. La réalisation de ce barreau pourrait avoir un effet de réduction du trafic de poids lourds sur la RN 7 entre les ronds-points de Chanas et de la Paix.

Le développement du plateau ardéchois en l'absence de la réalisation d'un nouveau pont sur Andance/Andancette, m'inquiète plus sur la congestion de la RN7 que le développement des plateformes multimodales que sont Inspira et la plateforme chimique.

UN CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE AU FEU TRICOLEURE



Un nouveau panneau va permettre aux cyclistes, de passer quand le feu est rouge, si les conditions le permettent et qu'ils aillent dans la direction indiquée par la ou les flèches jaunes.

Avec ce panneau, un feu tricolore devient donc un cédez-le-passage. Bien évidemment, cela est autorisé si la situation est sans danger. Il est

alors de la responsabilité du cycliste de contrôler et d'apprécier le risque : voitures engagées qui ont le feu vert, piétons...

L'installation de ces panneaux vise à améliorer la sécurité et à faciliter la vie des cyclistes: cela permet de gagner du temps tout en limitant les efforts liés à un redémarrage.

En effet, lorsqu'un vélo redémarre en même temps qu'une voiture ou un camion, la bicyclette se retrouve potentiellement dans l'angle mort du véhicule.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

7^e édition de la semaine bleue

DU 3 AU 5 OCTOBRE, LE FOYER RECEVRA LA 7^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE ORGANISÉE PAR LE CCAS AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES.

Les visiteurs auront le plaisir de participer ou découvrir un programme riche avec des ateliers bien-être, des activités d'arts créatifs, des expositions, de l'aide pour les démarches administratives, des conseils sur des domaines variés, des informations santé, de la conduite, des propositions de sorties, des rencontres intergénérationnelles et bien sûr le concert de clôture proposé par le Conservatoire de musique Entre Bièvre et Rhône avec l'intervention de l'Orchestre à l'école de l'Ecole Joliot Curie et le Brass Band du Conservatoire 6/4.

Comme chaque année, le centre de loisirs et



la médiathèque participeront également à la semaine bleue.

Le programme complet est disponible en téléchargement sur le site internet et en mairie.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

reprise des ateliers

LES ATELIERS MIS EN PLACE PAR LE CCAS ONT REPRIS EN SEPTEMBRE. LES INSCRIPTIONS SE FONT DIRECTEMENT AUPRÈS DU CCAS EN MAIRIE.

ATELIER ANGLAIS

Tous les lundis de 9h30 à 11h, dès le lundi 25 septembre et jusqu'au 26 juin (hors vacances scolaires).

En mairie

2 groupes : Débutants ou confirmés
Cours adultes Anglais



Sur inscription/gratuit

GYMNASTIQUE AVEC LE RHODIA

À la Maison Léo Ferré

Tous les jeudis du 14 septembre au 27 juin (sauf pendant les vacances scolaires)
de 10h30 à 11h30

Au Gymnase Joliot-Curie

Tous les lundis du 18 septembre au 27 juin (sauf pendant les vacances scolaires)
de 17h45 à 18h45

LE TIROIR DES SOUVENIRS

Tous les vendredis (sauf pendant les vacances scolaires)

Reprise le 29 septembre au 30 juin de 10h30 à 11h30.

En Mairie de Salaise sur Sanne

TRAVAIL ET CULTURE

Venez fêter les 40 ans de tec !



Cette saison, Travail et Culture souffle ses 40 bougies. La commune du Péage de Roussillon a proposé à TEC de s'associer à la Fête des Lumières du 8 décembre pour fêter ensemble cet anniversaire exceptionnel.

Et c'est ainsi que la place publique Paul Morand va devenir un Bal géant !

Une piste de danse, un bar, un orchestre suspendu, des acrobates, des personnages aux caractères bien affûtés... La magie opère et le bal devient spectacle...

Le public, invité à entrer dans la danse, traverse les époques, de la valse à la techno, et le spectacle devient bal. De tout temps, des bals se sont tenus et ils continuent de rassembler les gens pour un moment hors du temps. Un voyage à travers les époques : valse, polka, java, french cancan, tango, milonga, jazz, charleston, swing, rock, hard-rock, funk et techno. La démesure vient à la rencontre de la piste le temps d'un concert hétéroclite.

Vendredi 8 décembre – à partir de 20h
Place Paul Morand – Le Péage de Roussillon
Art céleste - 1h10 - Gratuit

SPECTACLE

Cœur de moqueur de Frédéric Fromet



Spectacle à ne pas manquer, l'humoriste et chanteur Frédéric Fromet propose un nouveau spectacle plus débridé, libre et moqueur

que jamais. Sa ligne de conduite : ne rien prendre au sérieux, à commencer par soi-même. Révélé au grand public par sa chanson d'actualité hebdomadaire sur France Inter, Frédéric Fromet n'épargne rien ni personne ; et même s'ils font systématiquement rire et/ou grincer des dents, tous ses textes recèlent un véritable fond.

Ce spectacle est réservé à

qui apprécie la moquerie dans la joie et la bonne humeur. Parce que la moquerie, c'est la vie ! «Ça fromet» à Salaise sur Sanne!

**CŒUR DE MOQUEUR
FRÉDÉRIC FROMET
SAMEDI 14 OCTOBRE – 20H30
FOYER LAURENT BOUVIER**

RÉSERVATION EN SEPTEMBRE
AUPRÈS DE TRAVAIL ET
CULTURE : 04 74 29 45 26

SPECTACLE

festival jeune public



Petits et grands spectateurs, vous l'attendez avec impatience ! Voici revenu L'ÉVÉNEMENT FAMILIAL de la première semaine des vacances de la Toussaint : le FESTIVAL JEUNE PUBLIC.

Retrouvez de la musique sous toutes ses formes autour de 7 propositions et ne loupez pas l'ouverture du festival avec une séance

familiale le samedi en fin de journée.

La caravane continue son chemin à travers le territoire avec deux spectacles dont une proposition pour les tout petits.

**FESTIVAL JEUNE PUBLIC
2023
DU SAMEDI 21 AU VENDREDI
27 OCTOBRE
Programme ci-joint**

TRAVAIL ET CULTURE
**LE PROGRAMME DU FESTIVAL
JEUNE PUBLIC**

**Sam 21 octobre à 18h
PERSÉPHONE OU LE PREMIER
HIVER**

Cie Girouette - Spectacle musical illustré - 55 min - Dès 7 ans
Salle Dufeu - Le Péage de RII^{en}

**Du lun 23 au ven 27 octobre
CARAVANE JEUNE PUBLIC**

Dima / Cie Infini Dehors
Théâtre, musique et manipulation
Dès 6 ans – 30 minutes
Horaires : 14h30 & 17h

Clairière / Pascal Thollet
Concert immersif
Dès 1 an – 20 minutes
Horaires : 10h & 16h

**Mar 24 octobre à 10h et 14h30
LA SIESTE AU BOIS
DORMANT**

Cie Candide - Conte, théâtre et musique - 1h - Dès 6 ans
Salle Aragon - St Maurice l'Exil

**Mer 25 octobre (10h et 14h30)
ÇA CARTONNE**

Cie Triple Bidouille - Clown & magie - 45 min - Dès 3 ans
Salle de spectacles – St Clair du Rhône

**Jeu 26 octobre (10h, 14h30 et 18h)
PEAU DE PAPIER**

Colectivo Terron - Théâtre - 50 min - Dès 5 ans
Salle Dufeu – Le Péage de RII^{en}

**Ven 27 octobre (10h et 14h30)
DOLORÈS WILSON**

Cie Les Belles Oreilles - Spectacle bruité - 1h - Dès 7 ans
Foyer L. Bouvier à Salaise

Cette adaptation sonore et théâtrale de trois épisodes de la série jeunesse Les Aventures de Dolorès Wilson donne vie à une super-héroïne hors-norme. L'univers sonore, réalisé par des bruitages en direct et l'accompagnement musical au ukulélé, embarque le public dans des aventures palpitantes. Dolorès Wilson, alias « l'intérimaire de l'impossible » est prête à tout !

Une fin de festival haute en couleurs avec l'intrépide Dolorès Wilson !

rentrée littéraire

COMME CHAQUE ANNÉE, LA MÉDIATHÈQUE EST À L'HEURE DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE. 466 ROMANS SONT ANNONCÉS DE FIN AOÛT À DÉBUT OCTOBRE, DONT 74 PREMIERS ROMANS ET 145 ROMANS ÉTRANGERS.

Vous pourrez retrouver les incontournables de la rentrée française : **Agnès Desarthe** (Le château des rentiers - l'Olivier), **Eric Reinhardt** (Sarah, Susanne et l'écrivain - Gallimard), **Laurent Binet** (Perspective(s) - Grasset), **Carole Fives** (Le jour et l'heure - Lattès), **Mathias Enard** (Désert - Actes Sud), **Chloé Delaume** (Pauvre folle - Seuil), **Léonor de Recondo** (Le grand feu - Grasset), **Serge Joncour** (Chaleur humaine - Albin Michel), Maria Pourchet (Western - Stock), **Sorj Chalandon** (L'enragé - Grasset)

Dans *Perspective(s)*, **Laurent Binet** nous propose un roman policier sous la forme épistolaire, dans la Florence du XVI^e siècle.

Serge Joncour, dans *Chaleur humaine*, renoue avec les personnages de Nature Humaine (prix Femina 2020) pour nous raconter une histoire de famille, sur fond de confinement dans une ferme isolée du Lot.

Léonor de Recondo vous



donne rendez-vous à Venise au XVIII^e siècle, dans l'univers de la musique : **Le grand feu** est un roman de musique et de passion.

Sorj Chalandon, dans *L'enragé*, nous entraîne à Belle-Île-en-Mer, en 1934, dans une sorte de colonie pénitentiaire. Le narrateur est un jeune détenu qui s'échappe du centre, suite à une mutinerie.

Carole Fives s'attaque au sujet difficile de l'euthanasie dans *Le jour et l'heure*. Une famille s'embarque pour la Suisse dans un road-trip émouvant pour accompagner la mère dans son dernier voyage.

Et les incontournables du domaine étranger :

Joyce Maynard (L'hôtel des oiseaux - Philippe Rey), **Louise Erdrich** (La sentence - Albin Michel), **Karl Ove Knausgaard** (L'étoile du matin - Denoël), **Hernan Diaz** (Trust - L'Olivier), **Salman Rushdie** (Victory City - Actes Sud), **Zeruya Shalev** (Stupeur - Galli-

maud), **Audur Ava Olafsdottir** (Eden - Zulma), **David Vann** (La contrée obscure - Gallmeister)

Dans *Eden*, **Audur Ava Olafsdottir** fait écho à l'anxiété écologique avec une héroïne qui décide de planter 5600 arbres pour compenser son empreinte carbone. Avec humour et humanité.

Karl Ove Knausgaard quitte la veine autobiographique pour un roman choral *L'étoile du matin*, sur fond de fin du monde : une étoile énorme menace de percuter la Terre.

Lauréat du prix Pulitzer 2023, le roman *Trust* d'**Hernan Diaz** met en scène un couple à l'apparence parfaite dans les Etats-Unis de la Grande Dépression en 1930.

Louise Erdrich explore les tourments de l'Amérique contemporaine dans *La sentence*, par le biais d'une héroïne Amérindienne qui est embauchée dans une librairie à Minneapolis après être sortie de prison.

Et bien plus de découvertes dans nos rayons !

LES INFOS DE RENTRÉE :

Durant l'été, les bibliothécaires ont réorganisé les collections. Venez découvrir les changements !

Crobamaton

Reprenant le principe du photomaton, le Crobamaton ne fait pas de photos mais produit de petits dessins. Venez vous faire croquer dans le crobamaton samedi 4 novembre après-midi à la médiathèque

Exposition «extérieure»

Le photo-club salaisien expose sur la verrière de la médiathèque des images de Salaise en lumières 2022 du salon des créateurs à la fête de l'hiver. L'exposition sera visible depuis la rue.

Bientôt un espace numérique

D'ici la fin de l'année, un nouvel espace numérique va ouvrir : ateliers, accompagnements...

Fermeture exceptionnelle

Des travaux de réfection complète du système de chauffage sont programmés. Le fonctionnement de la médiathèque sera perturbé. Une période de fermeture exceptionnelle de quelques jours est également prévue.



photos : médiathèque de Salaise

MÉDIATHÈQUE

Evelyne Mary, illustratrice



duction d'estampes est vendue en galerie. Ses albums sont parus chez différents éditeurs, notamment Rue du Monde (**Le loup et la petite Fille**, texte d'Yves Jaffrennou) et l'Étagère du bas (**Moi mon ombre**, texte de Sébastien Joanniez) et un premier documentaire **Le loup**, éd La Cabane bleue ; **Chapeau charmant**, texte de Valentine Goby, éd. L'École des Loisirs, et **Cabanes-amies**, texte de Delphine Roux, éd. Rue du monde.

Exposition de mi-novembre au 15 décembre
Rencontres et ateliers les 13, 14 et 15 décembre
Finissage : vendredi 15 décembre à 18h

Comme chaque année, la médiathèque met à l'honneur un artiste. Cette année, en décembre c'est **Evelyne Mary** qui nous fera découvrir son univers à travers une exposition de ses travaux, des ateliers et des rencontres avec le public.

Evelyne Mary est illustratrice et graveuse. Après des études d'arts appliqués à Paris, elle s'est installée dans le sud de l'Ardèche, où elle illustre des albums jeunesse, de la poésie, crée des affiches de spectacles, des images pour la presse... En parallèle, elle explore librement la linogravure et sa pro-


**PRIEURÉ :
APPEL À CANDIDATURES
POUR 2024 OU 2025**

Chaque année du printemps à l'automne, la ville de Salaise-sur-Sanne ouvre les portes du prieuré et de la maison du prieur pour accueillir de nombreux événements : concerts (sans musique amplifiée), expositions, conférences, animations...
Votre association souhaite proposer un événement et intégrer ainsi la programmation culturelle de 2024 ou 2025 ? Avant le 15 décembre 2023 ou 2024, envoyez en mairie un résumé de votre projet (avec les dates souhaitées) par courrier ou par mail à culture@mairie-salaise-sur-sanne.fr

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU
SERVICE CULTUREL EN MAIRIE,
TÉL. 04 74 29 00 80

LES ALLÉES CHANTENT AU PRIEURÉ

Concert à la bougie



Pour la troisième fois au prieuré, la ville de Salaise-sur-Sanne va accueillir un concert gratuit proposé dans le cadre des « Allées

Chantent », un dispositif du Département de l'Isère organisé par Arts en Isère Dauphiné Alpes. La programmation de l'AIDA fait découvrir une diversité de musiques actuelles dans des lieux remarquables du patrimoine isérois.

« Des Oiseaux la nuit » est un concert acoustique et éclairé à la bougie pour une proximité avec le public où les regards peuvent se croiser. Au fil de sa poésie folk, le groupe NoMad parle de féminité, de générosité, d'humanité, en connexion

avec le temps présent. Ses mélodies aux arrangements pour violon, alto, clarinette, guitare, violoncelle, percussions sont inspirées de la musique traditionnelle, du jazz, de la musique classique et baroque. Il en résulte un moment suspendu et d'une rare intensité.

Concert gratuit au Prieuré
dimanche 1er octobre à 18h30.

Pour en savoir plus :
les-allees-chantent.fr

VIE ASSOCIATIVE

retour sur la fête de l'été

Petit retour sur la 29e fête de l'été dont l'organisation est portée par la commission vie associative et les services municipaux avec la participation de TEC (Travail et Culture) et de 31 associations salaisiennes.

Comme chaque année, les stands jeux et autres animations pour enfants ont remporté un vif succès ! Côté ambiance musicale, le Tram des Balkans et le bal champêtre qui a suivi le concert, ont ravi le public.

Le bilan des recettes aux stands alimentaires est largement positif, car équivalent aux chiffres de 2019, sachant que 80 % des recettes seront reversés aux associations participantes.



Un bilan plus détaillé de la fête de l'été sera présenté aux associations début octobre lors de la 1ère réunion préparatoire de la fête de l'hiver.

Ce sera la 30ème édition qui va connaître des changements au niveau de l'emplacement des stands en centre-bourg, compte tenu du futur aménagement de la place Elsa Triolet.



RHODIA-CLUB OMNISPORTS

Rhodia passion sport



Le Rhodia a lancé une nouvelle activité liée à l'histoire du Rhodia Club Omnisports, de ses clubs et du sport sur le territoire. L'idée est de rassembler des photos et documents en lien avec le Rhodia Club, archiver et rendre accessible les données collectées au siège ou en ligne et organiser des événements.

Chaque semaine, sur sa page Facebook, du contenu exclusif autour de l'histoire de toutes les activités du Rhodia Club et du sport, avec des photos historiques, des anecdotes, des articles et ... vos photos !

Vous souhaitez nous partager vos trésors ou vous cherchez des archives ? Contactez-nous :

- via notre «Café Passion Sport» tous les lundis matins de 9h à 12h au siège du Rhodia Club ou sur rendez-vous
- par mail : passionsport@rhodiaclub.com
- par messenger

Les photos et documents ne sont pas conservés. Nous savons qu'ils sont précieux! Nous ferons seulement des copies.

Légende :

Photo exceptionnelle, de jeunes gymnastes recouvrant tout le stade du RHODIA. On estime que cette photo a été prise autour des années 40. Le boudrome était construit mais pas la piscine. Elle correspond à un rassemblement annuel des écoles du secteur. (source page facebook « Rhodia Passion Sports »)

PHOTO-CLUB SALAISIEEN

une édition prometteuse



Créée en 2007 la biennale « les Rencontres photographiques du Prieuré » organisée par le photo-club salaisien propose de faire découvrir des artistes photographes à travers leurs images et leur sensibilité.

Le souhait des membres du photo-club, est d'offrir gratuitement au public des visions diverses de la photographie actuelle. L'association a pour volonté de montrer et

de défendre la photographie contemporaine, celle qui témoigne de notre présent, celle qui demeure peu exposée, malgré sa qualité, mais aussi peu ou pas éditée.

La qualité des œuvres présentées est le plus important pour les membres du club.

Le public répond présent pour ces raisons là et vient parfois de très loin. De nombreux amateurs de photographies profitent également de l'événement pour découvrir ce lieu magnifique.

La 9^{ème} édition est très prometteuse avec 12 photographes dont l'invité d'honneur Pascal Sentenac. De nombreuses animations sont proposées : café-photo au Curieux K'fée, rencontre-conférence avec les photographes ou une visite des expositions à la lampe torche.

Tout le programme est à retrouver sur le site des rencontres photo



AGENDA

LES ALLÉES CHARENT
concert gratuit
dimanche 1^{er} octobre 18h30
au Prieuré
organisé par l'AIDA

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES
du 6 au 8 octobre
au Prieuré - entrée gratuite
organisé par le photo-club salaisien

CONCERT DE CHANTS TRADITIONNELS
Dimanche 15 octobre
au Prieuré
organisé par le groupe vocal Accordina

PARTAGE DES ARTS
les 21 & 22 octobre
au Prieuré - entrée gratuite
organisé par les Ateliers de la Sanne

FRÉDÉRIC FROMET
Spectacle humour
Samedi 14 octobre – 20h30
Foyer Laurent Bouvier

SALON DES CRÉATEURS ET DES PRODUCTEURS
4 et 5 novembre
Foyer Laurent Bouvier
entrée gratuite

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
samedi 11 novembre
rdv 11h15 sur le parvis de la mairie - départ du défilé 11h30

SOIRÉE JEUX À LA LUDOTHÈQUE
Jeudi 26 octobre 18h/22h
(ouvert à tous, enfants de + 6 ans)
Participation : chacun amène un petit truc à grignoter ou boire
Inscription obligatoire

SALON DES CRÉATEURS ET PRODUCTEURS

De nouveaux ateliers de métiers d'art

Le salon des créateurs et producteurs, organisé par la ville de Salaise-sur-Sanne via sa commission culturelle, se déroule désormais chaque 1er week-end de novembre.

Environ 25 exposants venus de l'Isère et des départements voisins, tiendront un stand pour faire connaître leur savoir-faire et leurs spécialités. Les visiteurs pourront découvrir une multitude de créations originales en céramique, verre, bois, maroquinerie, textiles, mais aussi objets de décoration, bijoux, sculptures, peintures, etc. Un fabricant de couteaux de cuisine et une savonnerie artisanale feront partie des nouveaux exposants. Comme chaque année, la gamme de produits du terroir sera variée : biscuits, miel, safran, noix, bière artisanale, vins, spiruline, produits à base de châtaignes, escargots, plantes médicinales et aromatiques...

Compte tenu du succès remporté en 2022, des démonstrations de métiers d'art et des ateliers d'initiation seront à nouveau proposés gratuitement aux visiteurs avec des intervenants différents de l'an dernier. Les animations sont en cours de validation et il y aura de belles surprises !

On sait d'ores et déjà qu'une attraction va beaucoup plaire aux petits et aux grands. Il s'agit du « Crobamaton » : une machine fantastique qui reprend le principe du photo-



maton mais en produisant des dessins à la place des photos. Bien évidemment les visiteurs pourront repartir avec leur portrait dessiné ! Le « Crobamaton », construit en matériaux de récupération, sera installé au foyer le dimanche du salon ainsi qu'à la médiathèque Elsa Triolet la veille (samedi après-midi).

Salon des créateurs et producteurs : samedi 4 novembre (14h à 18h) et dimanche 5 novembre (10h à 18h) au foyer Laurent Bouvier, entrée gratuite, buvette de la FNACA et stand de petite restauration proposé par l'association Salaise poker club. Programme à venir sur mairie-salaise-sur-sanne.fr

RHODIA TENNIS DE TABLE

Aymeric Gouyaud, champion du monde



Le Rhodia club tennis de table a le plaisir de vous annoncer que notre agglomération compte parmi ses habitants un sportif de haut niveau qui vient d'obtenir le titre de champion du monde de tennis de table en sport adapté. Après le titre de champion d'Europe en juillet 2022.

Aymeric Gouyaud a participé aux Global Games, compétition internationale destinée aux personnes en situation de handicap mental.

Organisé pour la première fois en région Auvergne Rhône Alpes, après être passé par l'Australie et l'Afrique du sud, cette compétition a vu concourir environ 1200 sportifs de 50 nations différentes. Au terme d'une semaine de compétition Aymeric a remporté 4 belles médailles et a eu l'opportunité de chanter la Marseillaise à deux reprises.

ANNIVERSAIRE

une jeune centenaire cet été

Mme Valentine GUERDNER a fêté son centenaire le 24 juin dernier en présence de Gilles Vial, Maire accompagné de Gilbert Dubourgnon Adjoint au logement, bâtiments communaux et Christine Bion, conseillère déléguée aux affaires sociales.

« Je suis née en 1923 à Civens près de Feurs dans la Loire. Mon père Antoine DETTINGER a fait la guerre de 1914-18, il était maquignon et vendait des chevaux, il leur limait les dents. Il avait une maison à Trévoux dans l'Ain. Ma mère s'appelait Lucie GUERDNER

A sept ans, je faisais du porte à porte pour vendre de la mercerie, des fils et du coton.

J'aimais bien danser et à douze ans, j'ai gagné un concours de tango avec mon oncle.

Je me suis mariée civilement le 21 décembre 1944 avec Charles GUERDNER, mais avant, mon mari a été fait prisonnier

et il a été obligé de partir travailler dans une usine allemande Audi pour le S.T.O.

Je suis restée seule pendant trois ans à vendre de la vannerie dans une caravane vers le pont de Serrières.

On s'est sédentarisé pour que les enfants puissent aller à l'école. J'ai habité route des îles, à Péage puis à Salaise depuis 1991.

J'ai eu onze enfants, cinquante et un petits enfants, soixante dix arrières petits enfants et plus de quarante arrières arrières petits enfants.»

Propos recueillis à son domicile en août 2023



Valentine Guerdner entourée de 6 de ses enfants

ANNIVERSAIRE

101 bougies pour Marguerite Badier

C'est au mois de juin 1922 dans le quartier des Bergers (actuelle rue de la Citadelle) que Marguerite Bécharde voit le jour dans la demeure familiale. Sixième d'une famille de sept enfants, elle travaille à la ferme aux côtés de ses frères et sœurs jusqu'à son mariage en mai 1957 avec André Badier qui habite alors à Bougé Chamalud. Mais c'est à Salaise, dans le quartier des Grandes Bruyères, que le jeune couple s'installe dans un premier temps et accueille son premier enfant, Pierre, en 1959. A la nais-

sance de leur deuxième fils, Jean-Marc, en 1962, ils emménagent aux Bergers, en face de la ferme familiale.

Très active au sein de la paroisse, elle sera même pendant un temps cuisinière à l'école St Juste. Veuve depuis 1992 elle continue d'habiter seule sa maison, rue de la Citadelle, jusqu'au printemps 2009 où elle aménage près de son fils, non loin de la fontaine de St Juste, toujours dans la vallée de la Sarne si chère à son cœur. En juin 2019, ne pouvant plus rester seule à son domicile, elle est accueillie à l'EHPAD Notre Dame des Roches à Anjou où elle a fêté cette année ses 101 ans.

Salaisienne depuis le jour de sa naissance jusqu'à son « exil » anjoulois, elle garde bien présents dans son cœur et dans sa mémoire son village natal qu'elle aime tant, ainsi que toutes les Salaisiennes et Salaisiens qu'elle a côtoyés pendant près d'un siècle.



Marguerite Badier entourée de ses deux fils

au 06 14 73 75 12

AGENDA

FÊTE DU JEU

18 et 19 novembre

Foyer Laurent Bouvier

RÉUNIONS DE CONSEILS DE QUARTIER

Village

jeudi 23 novembre à 18h

salle des midinettes

Quartier nord

jeudi 30 novembre à 18h

au gymnase Joliot-Curie

INTRONISATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

samedi 25 novembre 9h30

Salle du conseil municipal

REPAS DANSANT DU CCAS

Samedi 25 novembre

Foyer Laurent Bouvier

EXPOSITION EVELYNE MARY

de mi-nov au 15 décembre

médiathèque Elsa-Triolet

Rencontres et ateliers du 13 au 15

décembre en présence de l'artiste

illustratrice

Lundi 26 décembre

VŒUX DU MAIRE

À LA POPULATION

Foyer Laurent Bouvier

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS SUR L'AGENDA DU SITE DE LA VILLE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

expression des groupes

GROUPE DE LA MAJORITÉ «SALAISE 2020»

Notre commune est entrée dans une phase d'adaptation, de transition.

Ensemble nous essayons de trouver des solutions pour aller vers un futur plus respectueux de l'écologie. Un futur qui laisse plus de place aux mobilités douces, un futur qui préserve la ressource en eau.

Depuis début août une expérimentation de circulation est en cours. Elle vise à accompagner un trafic qui s'accroît, à favoriser les modes doux et à limiter la circulation de transit.

Une étude de l'ADEME nous rappelle qu'en France la circulation croît de 1,5% par an et que 80 % de la pollution liée aux transports provient du seul transport routier.

Les solutions visant à limiter le trafic routier sont souvent débattues et mal acceptées, pourtant il est essentiel de limiter notre dépendance à la voiture en proposant des circulations douces vélo ou piétonnes adaptées et sécurisées si nous voulons vivre dans une commune plus apaisée.

Pour cela il faut anticiper, planifier, concerter et adapter nos pratiques.

Même si la circulation est un sujet brûlant, d'autres urgences se rapprochent de nous, comme le réchauffement climatique et les problèmes liés de la ressource en eau.

Nous avons vécu un été sec et suffoquant assorti

d'une canicule tardive et l'on nous dit que ces situations devraient s'amplifier. 72% des nappes phréatiques sont en dessous des normes de saison et une centaine de communes subissent des pénuries d'eau. Le « world resources institute » alerte sur la situation au niveau international. Un quart de l'humanité est déjà menacé et 25 pays ont des besoins qui dépassent largement leurs ressources.

L'eau est un enjeu. C'est le défi majeur que l'humanité doit relever dans les prochaines années. Des propositions se dessinent à l'échelle mondiale ou nationale portées par des collectivités ou des partis politiques. Faut-il encore que notre président s'en inspire.

En 2021, l'ONU alertait : « la sécheresse est sur le point de devenir la prochaine pandémie et il n'existe aucun vaccin pour la guérir ».

Ici aussi, les pratiques individuelles et collectives vont devoir se révolutionner.

Comme vous le voyez, de grands défis sont à relever, la prise de conscience est urgente pour changer nos habitudes et aller ensemble vers un monde plus « vivable ».

GROUPE DE L'OPPOSITION «J'AIME SALAISE»

Texte non parvenu dans les délais impartis.

FRÉDÉRIC FROMET

CŒUR DE MOQUEUR

Avec
FRANÇOIS MARNIER
(clavier, accordéon)
et **RÉMY CHATTON**
(contrebasse)

Création lumière et son
FRÉDÉRIC QUENEHEM



TOUS LES VENDREDIS
SUR FRANCE INTER DANS
"PAR JUPITER !"



crédifusion

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 20h30

Salaise sur Sanne Foyer Laurent Bouvier

Réservation **tec** 04 74 29 45 26

www.travailetculture.com

